PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE SAINT-TÉLESPHORE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET 2020 DU 17 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget 2020 du conseil municipal, tenue le 17 décembre 2019 à 19 h 30, à la salle du Centre communautaire Rémi-Sauvé, situé au 1425, route 340 à Saint-Télesphore.

Lors de cette séance, étaient présents :

- le conseiller monsieur Raymond Leclair
- le conseiller monsieur François D'André
- le conseiller monsieur Robert Théorêt
- le conseiller monsieur Paul Gauthier
- le conseiller monsieur Jean-Marie Lavoie

formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Yvon Bériault.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Micheline Déry, CPA, CGA, est aussi présente.

Le siège numéro 5 est vacant.

2019-12-14 **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET**

Tous les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation, conformément à la Loi.

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 37 par le conseiller François D'André, appuyé par le conseiller Raymond Leclair.

Le maire Yvon Bériault procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance extraordinaire du budget
2. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020
3. Adoption du programme triennal des immobilisations 2020-2021-2022
4. **Période de questions**
5. Levée de la séance extraordinaire du budget

2019-12-15 **ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par le conseiller Jean-Marie Lavoie,
appuyé par le conseiller François D'André
ET RÉSOLU

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'année 2020 au montant de 1 674 219 $.

SOMMAIRE DES REVENUS	**Montant $**
Taxes	1 472 245
Compensations tenant lieu de taxes	3 000
Transferts	163 974
Services rendus - Sécurité incendie	15 000
Imposition de droits, amendes et pénalités	19 000
Autres revenus	1 000
TOTAL DES REVENUS	**1 674 219**

SOMMAIRE DES CHARGES	
Administration générale	401 423
Sécurité publique	
Police	141 047
Sécurité incendie	192 332
Éclairage des rues	18 000
Transport - réseau routier	
Voirie municipale	205 135
Enlèvement de la neige	239 000
Autres	9 000

Hygiène du milieu	
Égouts - Dalhousie	32 570
Égouts - Saint-Télesphore	23 610
Matières résiduelles	104 492
Cours d'eau	72 953
Santé et bien-être - Logement social	1 254
Urbanisme et mise en valeur du territoire	71 183
Loisirs, culture et vie communautaire	
Centre communautaire	85 820
Patinoire	5 760
Parcs et terrains de jeux	23 129
Fêtes diverses	4 000
Bibliothèque	1 400
Frais de financement	23 647
TOTAL DES CHARGES	**1 655 755**
Excédent avant conciliation fiscale	**18 464**
Remboursement de capital sur la dette	229 800
Subvention appropriée à la dette	(178 978)
Investissements nets	102 250
Affectation des fonds réservés	(134 608)
EXCÉDENT DE L'EXERCICE	**0 $**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2019-12-16 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2020-20212022**

Il est proposé par le conseiller Raymond Leclair,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier
ET RÉSOLU

D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations de 2020-2021-2022.

	2020	2021	2022
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	**$**	**$**	**$**
Infrastructures, chemins et rues	915 000	200 000	--
Bâtiments	82 000	50 000	--
Terrain	4 000	--	--
Équipements	98 800	20 500	16 000
Équipements de bureau	12 500	--	--
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	**1 112 300**	**270 500**	**16 000**
Subventions	898 342	--	
Fonds réservés	111 708	200 000	--
Investissements nets	102 250	70 500	16 000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne dans la salle.

2019-12-17 **LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU BUDGET**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre ont été discutés,

il est proposé par le conseiller François D'André,
appuyé par le conseiller Paul Gauthier

ET RÉSOLU QUE la séance extraordinaire du budget 2020 soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Je soussigné, Yvon Bériault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

_____
Yvon Bériault, maire

_____
Micheline Déry, CPA, CGA
Directrice générale et secrétaire-trésorière